

Hautes Instructions royales au gouvernement pour la création de l'Agence nationale pour le développement des zones oasiennes

Actualité Maroc

Posté par: Visiteur

Publié le : 11-11-2009 22:02:16

Eu égard à l'importance que revêtent la sauvegarde et le développement des espaces oasiens et de l'Arganeraie à travers le territoire national, SM le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, a donné Ses Hautes instructions au gouvernement en vue d'engager le processus de création de l'Agence nationale pour le développement des zones oasiennes.

Cette agence aura pour mission d'oeuvrer à la protection et à la valorisation des espaces oasiens et de l'arganier selon le principe du développement durable.

Parmi ses axes stratégiques de travail figureront notamment la protection et le renouvellement du patrimoine national de palmiers dattiers, pivot de l'écosystème oasien, la rationalisation de la gestion des ressources en eau et la lutte contre la désertification et l'ensablement. Son action intégrera par ailleurs l'anticipation des risques et impacts des changements climatiques et la promotion de la recherche scientifique relative à cet écosystème.

Elle veillera avec la même diligence au développement local et à l'amélioration des conditions de vie des populations oasiennes. Elle s'appuiera pour cela sur la mise en place des conditions favorables au développement humain ainsi que sur la création d'activités nouvelles compatibles avec la sauvegarde et la valorisation du patrimoine culturel et civilisationnel des écosystèmes oasiens.

L'agence agira de concert et en cohérence avec les différentes collectivités, les départements ministériels, notamment le département de l'Agriculture, et les autres autorités concernées en particulier les services territoriaux de l'Etat. Elle aura au sein de ce dispositif institutionnel, un rôle de catalyseur et de facilitateur des initiatives en faveur des espaces oasiens mais aussi un rôle de veille et de suivi de l'évolution de ces espaces.

Rappelant que les zones oasiennes représentent 15% de la superficie du territoire national, concentrées dans les régions sahariennes et présahariennes du sud-est du royaume et abritent 1,6 million d'habitants.

MAP